

Dossier thématique : Elections des représentants des parents

Appel à candidature !

Être représentant des parents d'élèves dans l'établissement de votre enfant vous intéresse ?

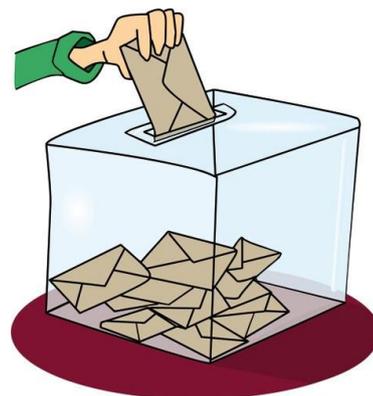
Je m'investis, je m'implique car

Être parent délégué, c'est être présent dans les structures de concertation et de décision

Et par la même occasion, vous pourriez représenter ELTERN Alsace

En effet, aux yeux de l'Education nationale, une association de parents d'élèves a du poids par rapport à son nombre d'élus. Ces sièges aident ELTERN Alsace à obtenir la représentativité nécessaire pour défendre les intérêts de tous les enfants, pouvoir participer à la vie scolaire et pouvoir siéger dans les instances départementales.

Votre soutien et votre engagement sont donc très importants pour notre association !



Les élections des représentants des parents d'élèves



POURQUOI : Être représentant des parents d'élèves vous donne l'occasion de mieux **comprendre le système scolaire**, de **connaître les équipes enseignantes et éducatives**, mais également – et surtout ! – de **participer et donner votre avis** sur tout ce qui concerne la vie de vos enfants à l'école .

COMMENT : Pour être parent délégué, nul besoin de compétences particulières mais simplement une envie de s'impliquer dans la vie de l'établissement scolaire de vos enfants. En effet, en tant que parent élu, vous participerez au **conseil d'école** si votre enfant est en école primaire ou au **conseil d'administration** si votre enfant est au collège ou au lycée.

QUAND : les **8 ou 9 octobre 2021**, l'ensemble des parents d'élèves vont élire leurs représentants pour l'année scolaire à venir.

Votre liste devra être établie au plus tard 20 jours avant les élections et votre candidature déposée à l'école au plus tard 10 jours avant le scrutin.

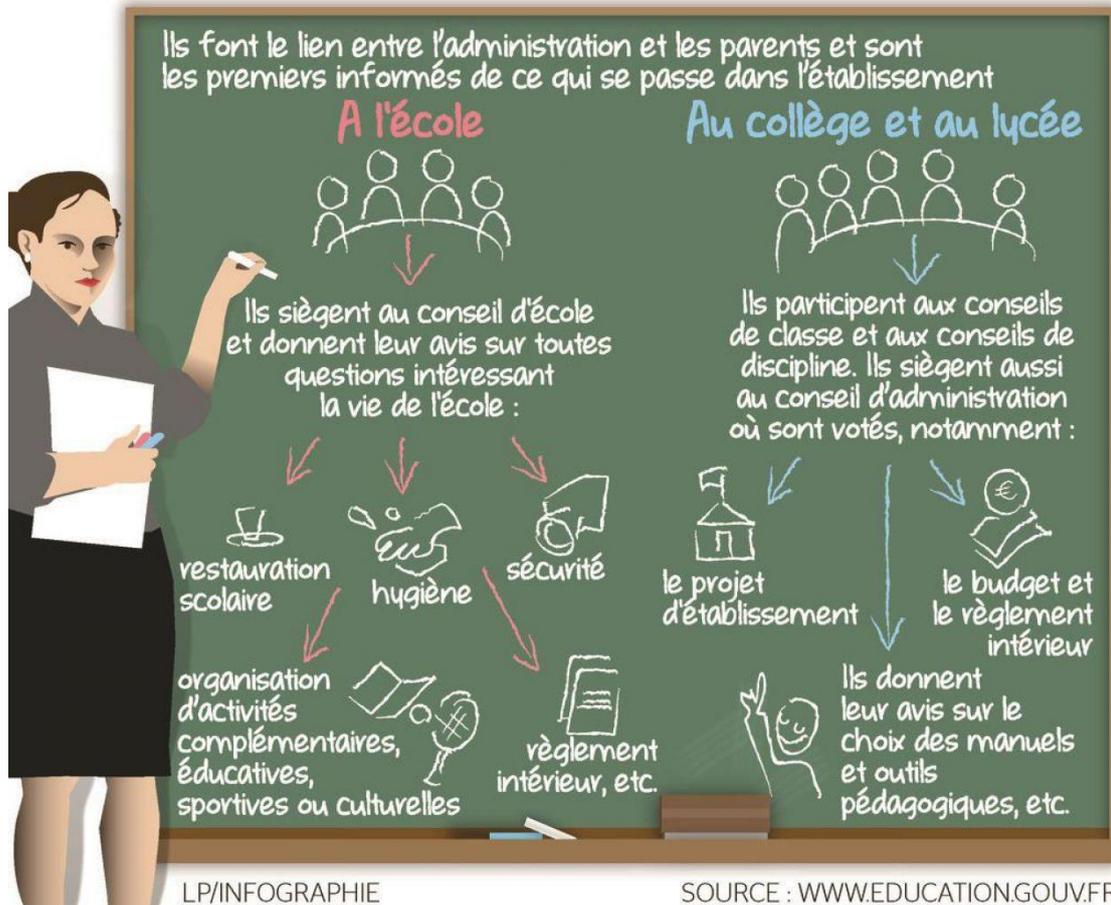
Attention, cette année, la **date limite de dépôt des candidatures** sera, selon le cas, le **lundi 27 septembre ou le mardi 28 septembre 2021**.

Vous n'êtes pas seuls : téléphonez à la permanence ou envoyez-nous un mail et nous vous guiderons dans vos démarches.

		Scrutin vendredi 8 octobre 2021	Scrutin samedi 9 octobre 2021
Réunion préalable à l'élection	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire		
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 17 septembre 2021 minuit	Samedi 18 septembre 2021 minuit
Dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 27 septembre 2021 minuit	Mardi 28 septembre 2021 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 29 septembre 2021 minuit	Jeudi 30 septembre 2021 minuit
Remise ou envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant la date du scrutin	Vendredi 1 ^{er} octobre 2021 minuit	Samedi 2 octobre 2021 minuit

Dossier thématique : Elections des représentants des parents

Le rôle des représentants des parents d'élèves



LP/INFOGRAPHIE

SOURCE : WWW.EDUCATION.GOUV.FR

Vous l'aurez compris !

Les parents élus siègent au conseil d'école (écoles maternelles et élémentaires) ou au conseil d'administration (collège et lycée), en général 3 fois par an.

Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la direction de l'établissement et de l'équipe pédagogique et les porte-parole des parents d'élèves.

Au collège et au lycée, les parents élus sont également membres de droit de différentes commissions.

Maintenant que vous êtes décidé(e), quelles sont les démarches à entreprendre ?

- 1) **Trouver et contacter d'autres parents pour être au moins deux** (pour présenter une liste, le minimum est de 2 candidats et le maximum est un titulaire et un suppléant par classes présentes dans l'école)
- 2) **Remplir la liste et les déclarations de candidatures** (documents disponibles auprès de la direction)
- 3) **Déposer la liste** auprès de la direction au moins 10 jours avant le début du scrutin
- 4) **Faire des bulletins de votes** : attention, le format de ce document est réglementé
- 5) **Faire une profession de foi** : ce document vous présente ainsi que l'association que vous représentez. Il permet de faire connaître vos objectifs et vos priorités auprès des parents. ELTERN Alsace met à disposition sur son site internet une profession de foi standard (voir lien en bas de la page 3)
- 6) **Les bulletins de vote** (imprimés par l'école ou la mairie) et les professions de foi (en général fournies par les parents) doivent être déposés entre 10 jours et 6 jours avant les élections
- 7) **Mise sous plis des bulletins de vote et professions de foi** (compter environ 2h de temps), l'école ou la mairie fournissent les enveloppes
- 8) **Le jour du scrutin**, le bureau de vote est ouvert 4 heures d'affilée, les parents candidats sont présents (par roulement) au bureau de vote puis au dépouillement.

Guide pratique de l'Education nationale relatif à l'organisation des élections : https://www.eltern-bilinguisme.org/uploads/Guide_pratique_elections_parents_eleves_Aout_2020_1314525.pdf

Informations officielles sur le site de l'Education nationale :

<http://www.education.gouv.fr/cid2659/les-parents-d-eleves.html>

Dossier thématique : Elections des représentants des parents

Pourquoi présenter une liste ELTERN Alsace ?

ELTERN Alsace est une association de parents d'élèves agréée par l'Education nationale, soutenue et financée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, la Région Grand Est et Interreg. L'action d'ELTERN Alsace, repose sur trois axes :

1. **promouvoir et développer l'enseignement de l'allemand en Alsace**
2. **vous informer et vous accompagner tout au long de la scolarité de vos enfants**
3. **vous représenter auprès de différentes institutions.**

Pour mener à bien ces missions, ELTERN Alsace s'appuie sur une équipe de parents d'élèves bénévoles expérimentés, des chargés de mission et des antennes locales. Vous pouvez compter sur leur expérience et leurs compétences pour vous apporter soutien matériel, aide et conseils. N'hésitez pas à contacter le siège de l'association à Colmar ou l'antenne locale la plus proche (voir la liste des antennes en p4).

L'Education nationale comptabilise les sièges attribués aux différentes associations de parents d'élèves. Chaque nouveau siège permet de renforcer la représentativité de l'association ELTERN Alsace auprès des instances départementales, académiques et nationales. La reconnaissance de la représentativité d'ELTERN Alsace est essentielle pour permettre aux membres de son Conseil d'Administration de poursuivre leurs entrevues régulières avec la direction académique des services départementaux (DASEN) et le rectorat afin d'évoquer des problématiques locales (ouvertures/fermetures de classes, absences/recrutement d'enseignants etc.) ou des sujets plus généraux (réformes de l'enseignement, rythmes scolaires etc.).

En présentant une liste ELTERN Alsace vous pouvez bénéficier :

- d'une permanence téléphonique
- du soutien logistique de l'association pour les élections (professions de foi standard pré-imprimées) et tout au long de l'année (aide à la rédaction de courriers, soutien et intervention auprès des instances éducatives et/ou administratives, ...)
- d'un accès aux informations concernant la vie scolaire/les activités autour de l'apprentissage des langues
- d'une mise en réseau en rencontrant d'autres parents pour un partage d'expériences.

A noter qu'il est demandé qu'au moins la personne « tête de liste » soit membre d'ELTERN Alsace pour présenter une liste au nom de l'association. Nous encourageons naturellement toutes les personnes de la liste à adhérer pour soutenir ELTERN Alsace et recevoir les publications (ELTERN Journal, Info-Mail, ...).

Jérôme Giovannoni, Responsable de l'antenne ELTERN Alsace – 3 Frontières

Nouvelles professions de foi pour les listes ELTERN Alsace

Elles sont téléchargeables sur notre site internet via le lien suivant :

<http://www.eltern-bilinguisme.org/fr/boite-a-outils/elections-delegues-parents-d-eleves/>

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE
ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

ELTERN Alsace
Association de Parents d'élèves agréée par l'Éducation nationale.

Les parents élus sont les représentants de **TOUS** les parents.

Représentants des parents d'élèves
Quel rôle ?

- Chef d'établissement
- Professeurs

Parents d'élèves

Porte-parole Médiation Écoute

Délibération dans le cadre du projet d'établissement (politique pédagogique, vie quotidienne des élèves)

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS !

ELTERN Alsace.

- Une association de parents d'élèves agréée par l'Éducation nationale créée en 1995 pour soutenir l'apprentissage de l'allemand à l'école et en dehors.
- Une association qui se préoccupe de **TOUS** les aspects de la **vie scolaire**.
- Une association qui a apporté la **preuve de son efficacité** pour faire aboutir des projets ambitieux (Exemple : Eurostage 2020 www.eurostage2020.com)
- Une association **apolitique indépendante** de tout parti ou syndicat.

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
COLLÈGES ET LYCÉES

ELTERN Alsace
Association de Parents d'élèves agréée par l'Éducation nationale.

Les parents élus sont les représentants de **TOUS** les parents.

Représentants des parents d'élèves
Quel rôle ?

- Chef d'établissement
- Professeurs

Parents d'élèves

Porte-parole Médiation Écoute

Délibération dans le cadre du projet d'établissement (politique pédagogique, vie quotidienne des élèves)

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS !

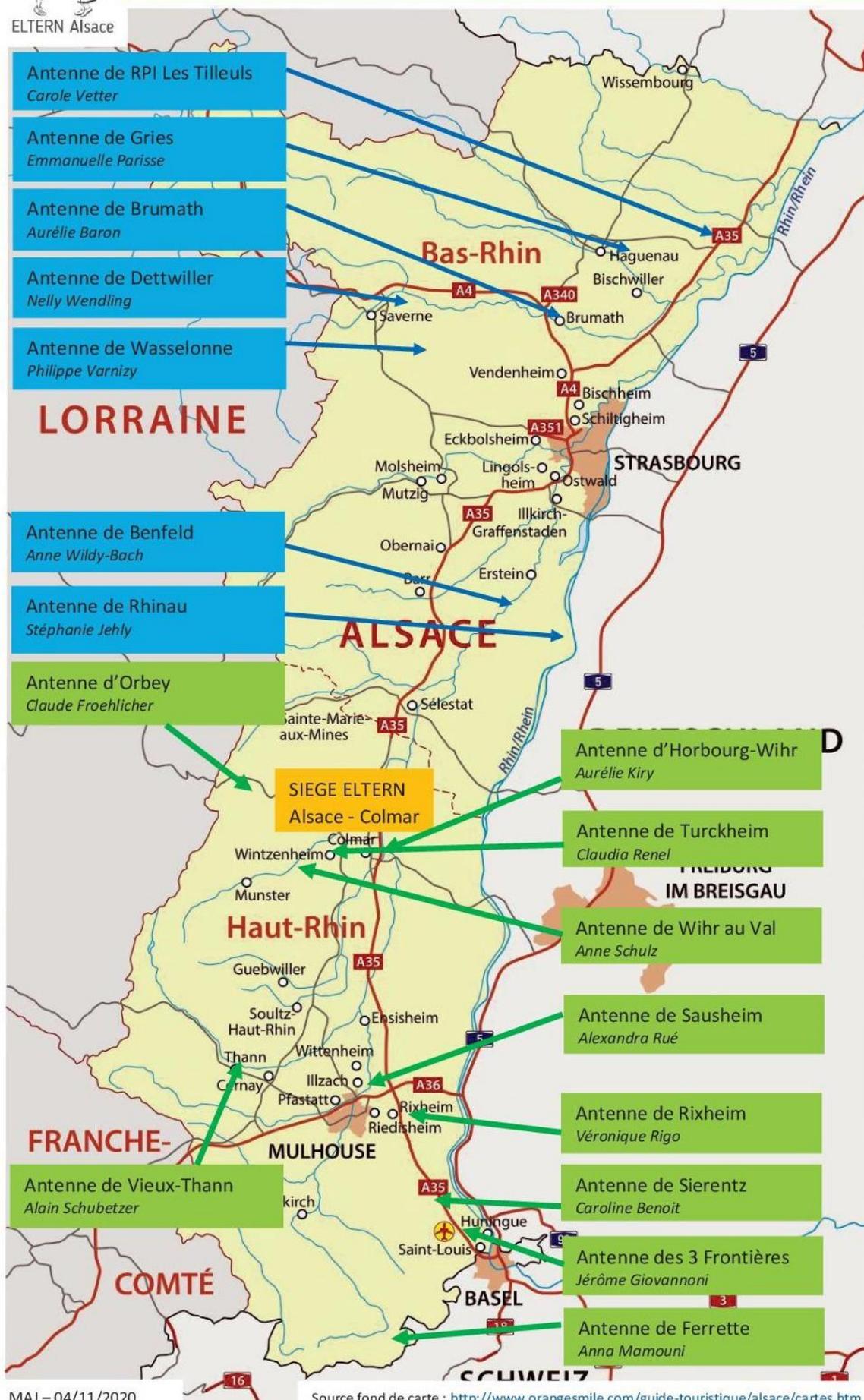
ELTERN Alsace.

- Une association de parents d'élèves agréée par l'Éducation nationale créée en 1995 pour soutenir l'apprentissage de l'allemand à l'école et en dehors.
- Une association qui se préoccupe de **TOUS** les aspects de la **vie scolaire**.
- Une association qui a apporté la **preuve de son efficacité** pour faire aboutir des projets ambitieux (Exemple : Eurostage 2020 www.eurostage2020.com)
- Une association **apolitique indépendante** de tout parti ou syndicat.

Dossier thématique : Elections des représentants des parents



ELTERN Alsace et ses antennes : un maillage sur tout le territoire alsacien



Nous sommes là pour vous aider !
Vous avez une question au sujet des élections ?
Adressez-vous au siège d'ELTERN Alsace ou demandez à être contacté par une de nos antennes locales !

Siège d'ELTERN Alsace

11 Rue Mittlerweg,
F- 68025 Colmar
Cedex

Tél : +33 (0)3 89 20
46 74

@: contact@eltern-bilinguisme.org

Permanence du
lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de
14h à 16h30



Dossier thématique : Elections des représentants des parents

Témoignage de Mme Malika Willegger, représentante des parents d'élèves au collège Françoise Dolto de SIERENTZ

Maman (non bilingue) de 3 enfants, j'ai fait le choix d'inscrire mes enfants dans un cursus bilingue afin de leur donner des facilités avec une langue pour laquelle j'avais eu beaucoup de difficultés. Cela a été possible grâce à l'ouverture de classes bilingue sur notre école.

J'ai souhaité les accompagner dans ce choix et pour cela j'ai voulu m'investir comme parent d'élèves. Tout d'abord en primaire puis dans le secondaire.

C'est à l'arrivée au collège de notre 1^{ère} fille que j'ai choisi de m'investir pleinement en tant que parent délégué et que tout naturellement mon choix s'est porté vers l'association ELTERN Alsace pour laquelle une liste a été présentée lors des élections de parents délégués.

Durant 4 années j'ai pu travailler avec de nombreux parents engagés, dans le but de représenter, d'aider et d'accompagner les parents d'élèves dans la scolarité de leurs enfants. Nous avons pu être un intermédiaire avec l'équipe pédagogique et enseignante du collège Françoise Dolto de Sierentz. Nous travaillons en collaboration avec une autre association de parents d'élèves sur le collège, il n'y a pas de concurrence mais une complémentarité dans nos actions.

Je pense que nous sommes acteurs de la scolarité de nos enfants et de leur réussite personnelle.



Témoignage de Mme Marie François, représentante des parents d'élèves et membre de l'équipe ELTERN Alsace au collège Adélaïde Hautval de FERRETTE

Tout a commencé par un nom sur une liste...

J'ai voulu m'investir plus activement dans la vie du collège Adélaïde Hautval de Ferrette de ma fille, de façon plus élargie que le « pur scolaire ». Un parent ELTERN Alsace m'a proposé de venir à l'association : j'étais partante ! Puis, la place de déléguée de parent d'élève était vacante : être parent ELTERN Alsace m'apportait une vue sur la vie interne du collège ; être parent délégué de classe me donnait une vue plus précise de la classe de ma fille, le lien étroit entre les professeurs et les élèves.

Novice dans ces deux « fonctions », j'apprenais par acquis et expériences. Puis vint le premier Conseil d'Administration. J'ai reçu par mail le projet d'ordre du jour : domaine financier, domaine pédagogique, appels à projets... Après la lecture des documents, ma curiosité à comprendre les différents fonctionnements était satisfaite (mis à part la poésie des abréviations... !) J'ai alors noté une petite liste d'observations et d'interrogations pour être prête le jour du Conseil d'Administration.

En tant que parent délégué ELTERN Alsace, notre place est importante dans les délibérations et les adoptions des différents points. Prendre la parole pour donner son avis, énoncer son accord ou son désaccord, émettre des idées qui peuvent faire avancer un point litigieux...

Bien sûr, si on a une question de fond ou un projet important, il est souhaitable de les soumettre en amont à la direction du collège, afin qu'ils soient inscrits sur l'ordre du jour...le temps de discussion en sera adapté !

Il est intéressant de prendre des notes : pour chaque Conseil d'administration, le compte-rendu est élaboré soit par un parent délégué, soit par un professeur, soit par un membre de l'équipe de direction... mes notes sont revues par la direction puis validées (partiellement ou en totalité).

Être déléguée ELTERN Alsace de parent d'élève est une expérience intéressante et enrichissante : on est plus et mieux informé sur la vie pédagogique, sur le fonctionnement interne ; c'est un temps de parole important, une communication entre les différentes parties plus souple et simplifiée ; c'est également faire le lien entre l'équipe de direction, les professeurs...et ensuite avec les parents d'élèves : le dialogue et l'information passent !

Dossier thématique : Elections des représentants des parents

Témoignage de Mme Aurélie Kiry, déléguée des parents et responsable de l'antenne d'HORBOURG-WIHR

Lors de l'entrée de mon aîné en maternelle bilingue, et n'ayant pas la possibilité d'être au contact avec l'école, je me suis rapprochée des parents d'élèves pour m'investir dans la vie scolaire. Seule ELTERN Alsace était représentée. 4 ans plus tard, nous sommes un groupe de 6-7 mamans, liées par l'envie commune de proposer une école accueillante et dynamique à nos enfants, tout en faisant entendre notre voix auprès de la municipalité. Au fil des années, nous avons travaillé à la création et l'entretien d'un dialogue et d'une relation de confiance avec l'ensemble de l'équipe enseignante. Cela s'est illustré par la mise en place d'actions de financement dédiées à supporter les projets scolaires mais également par des courriers à la municipalité pour faire entendre les besoins matériels de l'école et la participation à des journées citoyennes pour améliorer la structure. Enfin, nous avons travaillé main dans la main avec l'ensemble des instances décisionnaires dans des situations plus extrêmes comme celle du Covid.

Nous nous attachons à représenter l'ensemble des classes, à la fois bilingues et monolingues en veillant à avoir des représentants de chaque. C'est également le cas en primaire où 45% des enfants sont en bilingues. La dynamique prend bien et nous espérons observer une redynamisation d'ELTERN Alsace également dans cet établissement en travaillant de concert avec les nouvelles équipes pédagogiques et municipales !

L'objectif ? Avoir des écoles conformes et disposer des supports pédagogiques nécessaires, notamment en bilingue où les livres manquent ! Vaste chantier mais nous sommes motivés pour y parvenir !

Un grand merci à vous tous, parents délégués, qui avez souhaité représenter ELTERN Alsace dans l'établissement de votre enfant !